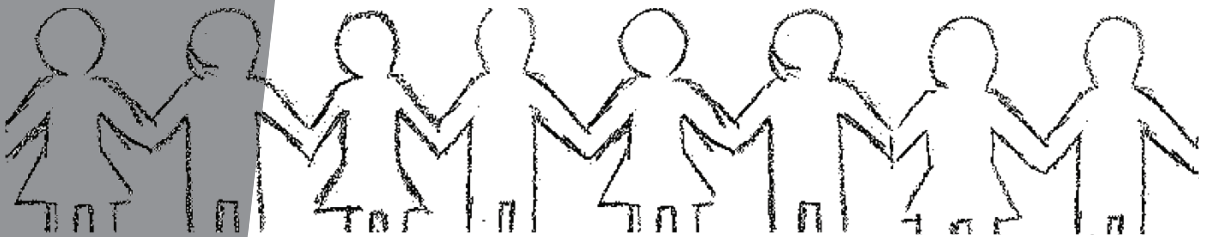
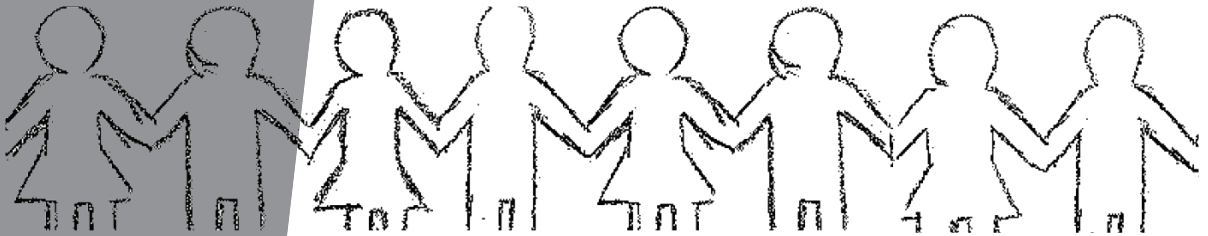
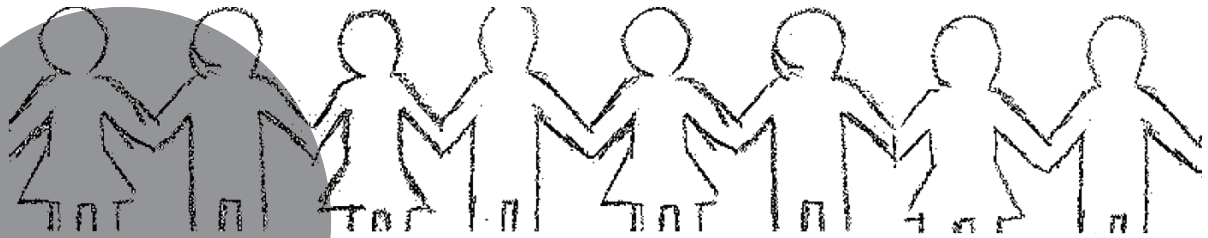


ÉDITION HIVER 2015



TRAÇONS ■ LES ■ LIMITES.CA

# AFFIRMATION

VOLUME I

LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL CONCERNE TOUT  
LE MONDE. METTONS-Y FIN EN BRISANT LE SILENCE.

MERCI À TOUS CEUX + CELLES QUI ONT CONTRIBUÉ.E.S À CE ZINE!!

Josiane Nadeau  
**CAMILLE DOULIN**  
Chanelle Albert  
Patricia Charette  
Mikèla Lemieux  
Josée Laderoute  
**GABRIELLE LEMIRE**  
Gab Bolduc  
Leanne Courtney  
Julien Quesnel  
Nicholas Stos  
Ryan Roy  
**CHRISTOPHER ADRIEN**  
Mathilda Constance Murray  
Alexa Giroux  
**RANDAL TENHUNEN**  
Brittany Pepin  
Hannah Michauville  
Gerrit Westlink  
Roni Leveillé  
Carina Margiore  
Brendan Nugent  
Kassandra Robinson  
Sophie-anne Massie  
Cassandra St-Jean  
Celia Orr  
Francis Letourneau  
**AMBER ST-JEAN**

# LETTRE DE L'ÉQUIPE D'ÉDITION

La Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) - l'organisme porte-parole des 25 000 jeunes qui fréquentent une des 97 écoles secondaires de langue française en Ontario - lance « AFFIRMATION », un zine destiné aux jeunes qui vivent des situations de violence ou qui sont victimes d'agression à caractère sexuel. Ce zine est rempli de renseignements et de ressources portant sur l'affirmation de soi, la reprise du pouvoir et l'abolition de la violence faite aux femmes et aux filles.

Suite à la demande du Conseil de représentation (CR) 2013-2014, ainsi que la membriété de la FESFO, « AFFIRMATION » est produit dans le cadre de la campagne provinciale Traçons-les-limites, dont la FESFO est partenaire.

Traçons-les-limites est une campagne interactive et dynamique qui vise à engager les ontariennes et les ontariens dans un dialogue sur la violence à caractère sexuel. La campagne veut défaire les mythes sur la violence à caractère sexuel et informer l'entourage sur les façons d'intervenir efficacement et en toute sécurité. Nous espérons que Traçons-les-limites réussira à sensibiliser les ontariennes et les ontariens à la violence à caractère sexuel et à en reconnaître les différentes formes et les encouragera à promouvoir le changement. ([www.tracons-les-limites.ca](http://www.tracons-les-limites.ca)).

Pour de plus d'informations, n'hésite pas à visiter le [www.fesfo.ca/guides](http://www.fesfo.ca/guides) et fascicules.

— L'équipe d'édition 2015

# GLOSSAIRE DES DÉFINITIONS

**AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL:** Insister, intimider ou utiliser la force physique pour forcer une personne à subir des attouchements ou avoir des relations à caractère sexuel contre sa volonté et sans son consentement.

**ALLIÉ.E:** Personne qui, sans être membre d'un groupe (en général marginalisé), appuie et soutient activement ce groupe en intervenant contre l'oppression que ses membres connaissent.

**CONSENTEMENT:** L'accord d'une personne à une activité sexuelle, manifesté de façon volontaire. Pour être valide, il doit être clair et il doit être donné par la personne qui participe à l'activité sexuelle. (voir page 13 à 15)

**CULTURE DU VIOL:** Une culture qui a tendance à blâmer une victime d'agression à caractère sexuel en raison de ses choix et comportements (vêtements, consommation d'alcool ou de drogue, choix de carrière, etc.) .

**HARCÈLEMENT:** Une conduite vexante se manifestant par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés. Ou encore, une conduite qui est de nature à porter atteinte à la dignité, à l'intégrité physique ou psychologique de la personne et qui crée un climat de travail ou d'études intimidante ou hostile pour une personne ou un groupe de personnes.

**FÉMINITÉ:** Des traits physique et psychologique qui sont déterminés par la culture ou la société et qui sont associés au sexe « fille » et « femme »

**OPPRESSION:** Résultat de la fusion de la discrimination institutionnelle et systémique et des préjugés personnels et sociaux dans un réseau complexe de relations et de structures qui remplissent la plupart des aspects de la vie dans notre société.

**PRIVILÈGE:** Un ensemble invisible de biens non mérités par un groupe social dominant (ex: les hommes blancs). Un membre de ce groupe dominant bénéficie de ces avantages quotidiennement et souvent inconsciemment.

**VIOLENCE:** forme d'abus de pouvoir afin de dominer une autre personne. Elle peut prendre plusieurs formes, ex. : physique, sexuelle, psychologique et émotionnelle.

## QUI COMMET LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL ?

# 98

0% Il n'y a pas un « modèle » d'agresseur ou d'agresseuse. Les agresseurs et agresseuses sont de tous les âges, de toutes les origines ethniques et religieuses et de toutes les catégories socio-économiques. Cependant, nous savons que la très grande majorité des agresseurs sont des hommes (98%).

# 3

0% Il n'est pas vrai que les personnes qui commettent des agressions sexuelles sont des personnes avec des problèmes de santé mentale (seulement 3% des hommes commettant des agressions sexuelles ont des problèmes de santé mentale).

# 86

0% Il n'est pas vrai non plus que les agresseurs et les agresseuses sont des inconnu.e.s. En fait, les femmes ont plus de risque d'être agressées sexuellement par une personne qu'elles connaissent (86%): connaissance, membre de la famille, partenaire intime ou conjoint.e ou un ex-conjoint.e.

## QUI SONT LES VICTIMES D'AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL ?

# 87

0% Il n'y a pas un « modèle » de victime d'agression sexuelle, cependant très souvent, les victimes sont des femmes (87%). Les personnes qui sont victimes d'agression sexuelle sont de tous les âges, de toutes les origines ethniques et religieuses et de toutes les catégories socio-économiques.

\* il est important de noter qu'aucune victime n'est responsable de l'agression qu'elle a subie. Elle ne l'a ni méritée ni provoquée.

**1**  
sur  
**3**

femmes au  
Canada sera  
victime d'une  
forme de  
violence à  
caractère  
sexuel au cours  
de sa vie.

**IL Y A 460 000  
AGRESSIONS SEXUELLES  
PAR ANNÉE AU CANADA**

33 RAPPORTS POLICIERS

29 AGRESSIONS ENREGISTRÉES

12 AGRESSEURS CHARGÉS

6 POURSUITES

3 AGRESSEURS CONDAMNÉS

997 AGRESSEURS EN LIBERTÉ



\*Ressource: Holly Johnson, YWCA Canada Étude sur la réaction du système de justice criminelle ([www.YWCAcanada.ca](http://www.YWCAcanada.ca))

Les personnes ayant un handicap sont deux fois plus à risque d'être victimes d'agressions à caractère sexuel que les personnes sans handicap.

**x2**

Le taux d'agressions sexuelles dans les réserves est sept fois plus élevé que dans le reste du Canada.

**x7**

**CE N'EST PAS ACCEPTABLE !**

**L'ENTRAÎNEUR  
PASSE  
BEAUCOUP DE  
TEMPS AVEC  
UN JOUEUR OU  
UNE JOUEUSE  
EN DEHORS DES  
PRATIQUES.**

— TRAÇONS — LES — LIMITES.CA —

**EN PARLES-TU  
À QUELQU'UN?**

**TON AMIE,  
COMPLÈTEMENT  
SAOULE,  
SORT  
DU BAR  
AVEC  
UN GARS.**

— TRAÇONS — LES — LIMITES.CA —

**CONTINUES-TU  
À DANSER?**

**Un ami  
t'envoie la  
photo d'une  
fille nue qu'il  
connaît.**

— TRAÇONS — LES — LIMITES.CA —

**Est-ce si  
grave que ça  
de la partager  
avec d'autres?**

**OUI**

**NON**

FAIS LE SONDAGE

@ TRAÇONS-LES-LIMITES.CA

**POURQUOI ? QUAND ? COMMENT ?**

**#OTLL 1**

Ton chanteur  
préfér  a  
agress   
sexuellement  
sa blonde.

TRAÇONS ■ LES ■ LIMITES.CA

T l charges-tu ▶  
son dernier  
album?

Ton patron  
dit   une  
coll gue  
qu'elle a  
de belles  
jambes.

TRAÇONS ■ LES ■ LIMITES.CA

Retournes-tu  
simplement    
ton ton  
bureau?

## QUE FERAI-TU ?

Imagine que tu es   un party et que tu t'amuses. Le DJ vient de jouer ta chanson pr f r e...

Tes amis Charles et Michelle sont en train de « flirter » et c'est clair qu'il et elle ont pris beaucoup trop   boire...

Tu sors dehors pour prendre un peu d'air frais...

  ton retour, tu vois Charles tirer la main de Michelle pour qu'elle monte les escaliers avec lui. Charles tient un condom...

## QUE FAIS-TU?



# La cyberintimidation sexuelle

## Formes:

- Envoyer des messages texte/instantanés à caractère méchant ou menaçant.
- Se faire passer pour quelqu'un·e d'autre en utilisant son nom en ligne ou recourir à la tromperie pour convaincre quelqu'un·e de révéler des renseignements personnels ou gênants et ensuite les envoyer à d'autres personnes.
- Afficher quelque chose de personnel, gênant, sexuel méchant/menaçant sur internet.

Si tu trouves des messages ou contenu inapproprié, vérifie les termes d'utilisation du site Internet en question afin de déterminer comment signaler l'abus. La plupart des sites Web ont des règlements et des politiques pour enlever du contenu offensant.

## Comment retirer le contenu d'un site?

## Je suis victime de cyberintimidation sexuelle

Il ne faut pas l'ignorer, n'y s'abaisser au niveau de l'autre personne en répondant par un courriel encore plus méchant. Bloque la personne, si c'est possible. Sauvegarde et imprime les messages. Les copies électroniques sont particulièrement importantes lors d'une enquête.

Dis-le à quelqu'un·e : à un parent, à un enseignant·e, à un adulte en qui tu as confiance ou à un agent·e de police. Dénonce l'agression sur [www.cyberaide.ca](http://www.cyberaide.ca)

\*Même si le numéro est bloqué, il peut être possible de sauvegarder un message texte ou d'en obtenir un imprimé.

## Illégal selon le Code criminel:

- Harceler une personne/communiquer à répétition si cela l'amène à craindre pour sa sécurité
- Proférer des menaces de mort ou de lésions corporelles
- Faire de la diffamation \*c'est-à-dire porter atteinte à la réputation de quelqu'un·e en répandant de faux renseignements à son sujet
- Produire, posséder ou distribuer des photos/ vidéos de personnes mineures (- 18 ans) nues ou représentées de façon sexuellement explicite.

## Mettre fin à la cyberintimidation sexuelle?

Fais de la sensibilisation sur la question dans ta communauté en organisant une assemblée, en concevant des circulaires ou des affiches et en les distribuant à l'école et dans ton quartier.

Visite [WWW.CYBERAIDE.CA](http://WWW.CYBERAIDE.CA) pour plus d'information.

Ressource : guides pour ados [www.cyberaide.ca](http://www.cyberaide.ca)

### Phase 1 :

#### Climat de tensions

L'agresseur a des excès de colère, menace l'autre personne du regard, fait peser de lourds silences.

La victime se sent inquiète, tente d'améliorer le climat, fait attention à ses propres gestes et paroles.

### Phase 2 : Crise

L'agresseur violence l'autre personne sur les plans psychologique, sexuel, physique ou économique. La victime sent que la situation est injuste mais ne sait pas comment adresser le problème. Elle se sent humiliée et triste.



### Phase 4 :

#### Lune de miel

L'agresseur demande pardon, parle de thérapie ou de suicide. La victime lui donne une chance, lui apporte son aide, constate ses efforts, change ses propres habitudes.

### Phase 3 :

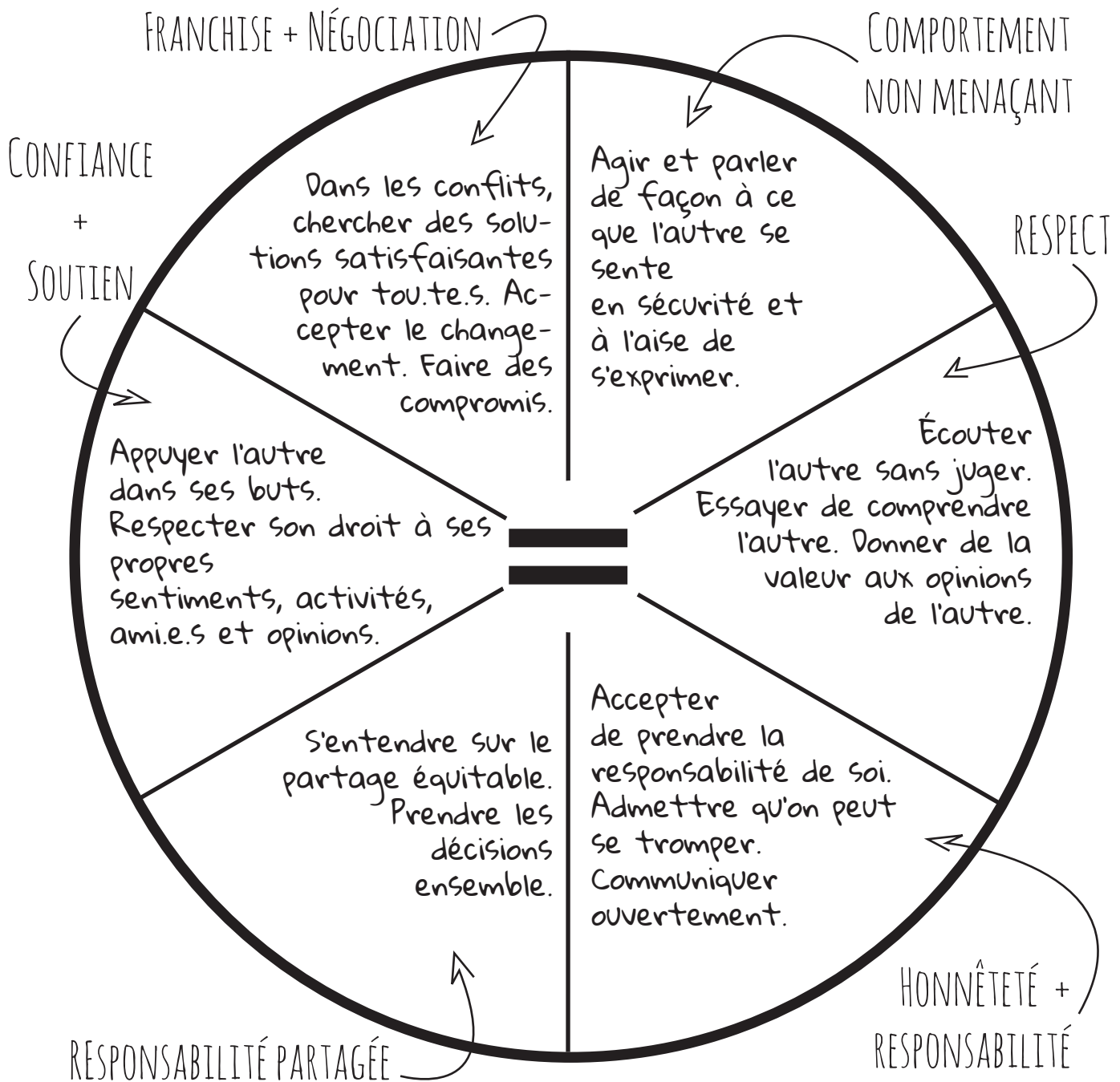
#### Justification

L'agresseur trouve des excuses pour justifier son comportement. La victime tente de comprendre ses explications, tente de l'aider à changer, doute de ses propres perceptions. Elle se sent responsable de la situation.

Ressource: [http://violenceconjugale.gouv.qc.ca/comprendre\\_cycle.php](http://violenceconjugale.gouv.qc.ca/comprendre_cycle.php)

# La roue de l'égalité

Ces éléments sont indispensables à une relation non violente.  
Est-ce qu'ils se retrouvent dans tes relations ?



## PHYSIQUE

- Consentement
- Caresses
- Bisous
- Se tenir la main/  
les bras
- Atouchement  
intimes/sexuels  
consentants

## ÉMOTIONNEL

- Respect
- Indépendance
- Appui émotionnel
- Soutien
- Confiance
- Égalité
- Bonne santé  
mentale
- Moments de joie
- Moments  
intimes + plaisants

## VERBAL

- Compliments
- Mots d'affections
- Bonne  
communication
- Humour

## RELATIONS SAINES

## RELATIONS MAL SAINES

- Pas de  
consentement
- Pousser
- Frapper
- bousculer
- Restreindre
- agressions sexuelles
- Viol

- Jalousie
- Manipulation
- Intimidation
- Dépendance
- Colère
- manque de  
communication
- Pas de confiance
- Abus de pouvoir

- Crier
- Blâmer
- Rabaissement en  
privé/en public
- Menacer
- Insulter

## PHYSIQUE

## ÉMOTIONNEL

## VERBAL

# LE CONSENTEMENT

Le consentement permet de déterminer si la personne a autorisé de plein gré l'activité sexuelle. Il est donc fondamental pour différencier un acte sexuel d'une agression à caractère sexuel. Une activité sexuelle devient une agression à caractère sexuel dès qu'il n'y a pas de consentement.

Le consentement doit être présent tout au long de l'activité sexuelle : tu peux décider à tout moment d'y mettre fin. Si ton/ta partenaire ne t'écoute pas, il y a agression à caractère sexuel.

*Tu consens à une activité sexuelle lorsque tu acceptes de ton plein gré, donc sans y être soumis.e par force ou contrainte. Tu peux exprimer ton consentement par des mots (« ok », « oui », « ça me tente ») ou des gestes (hocher de la tête, embrasser, caresser).*

Le consentement doit être exprimé à chaque fois qu'une relation sexuelle est proposée. Ce n'est pas parce qu'une personne a consenti une fois à une relation sexuelle que son consentement sera automatique à l'avenir. Le consentement doit toujours être présent, dans un couple ou non. Être en couple n'implique jamais un droit sur le corps et la sexualité de son ou sa partenaire.

Consentir à une pratique sexuelle ne veut pas dire accepter toutes les pratiques sexuelles. Il faut obtenir le consentement de l'autre quand on veut essayer quelque chose de nouveau.

*Selon le Code criminel canadien, la personne qui entreprend l'activité sexuelle doit toujours demander à l'autre si elle veut y participer. Toi seul.e peux donner ton consentement à une activité sexuelle. Une autre personne ne peut pas y consentir à ta place. Lorsqu'on parle de consentement, il y a trois éléments importants à prendre en considération :*

- *Le consentement est direct et libre : c'est un choix personnel et non manipulé.*
- *La personne a la capacité de donner son consentement.*
- *La personne a l'âge requis pour donner son consentement.*

Ressource: « L'agression sexuelle et le Code criminel du Canada » p.6 A0cVF (février 2013)  
[www.tracons-les-limites.ca](http://www.tracons-les-limites.ca)



**VIOL PAR UNE CONNAISSANCE:**

ACTE DE VIOLENCE SEXUEL COMMIS PAR QUELQU'UN QUI NE COMPRENDS PAS CE QUE NON VEUT DIRE

# IL N'Y A PAS CONSENTEMENT,

## DONC IL Y A VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL, QUAND :

- La personne exprime un refus. Le refus peut être exprimé par des mots (« non », « je ne veux pas », « ça ne me tente pas », « je ne me sens pas bien », « je ne suis pas prête »... etc.), des gestes ou des comportements (repousser l'autre, se débattre, s'éloigner, être figée, pleurer...). Le refus peut être exprimé avant l'acte ou au cours de l'acte.
- L'agresseur utilise l'intimidation, la manipulation, la menace, la force ou la violence pour contraindre la victime.
- L'agresseur abuse de sa position de pouvoir, d'autorité ou de confiance pour imposer des contacts de nature sexuelle.
- Le consentement est donné par une autre personne que celle visée par l'acte (un parent, un frère ou une sœur, le conjoint...).
- La personne est incapable de consentir à l'acte sexuel.  
Plusieurs circonstances font qu'une personne ne peut pas consentir à une activité sexuelle :
  - ☒ La personne a consommé trop d'alcool ou de drogue, de son plein gré ou à son insu, et n'a plus conscience de ses actes.  
\* Il faut noter que la loi prévoit qu'une personne accusée d'agression sexuelle ne peut pas se défendre en disant qu'elle avait trop bu ou pris de la drogue. Cette personne sera quand même accusée d'avoir commis un acte criminel. Un affaiblissement volontaire de sa capacité de juger n'est jamais un moyen de défense.
  - ☒ La personne dort ou est inconsciente.
  - ☒ La personne a une limitation fonctionnelle (ex: déficience intellectuelle) l'empêchant de comprendre pleinement les actes sexuels.

Ressource: « Guide d'utilisation - 2012 » de la campagne Traçons-les-limites

#OTLL 15

# Ça m'est arrivé...

La violence à caractère sexuel est une triste réalité...

Au Canada, plus du tiers des femmes ont vécu une forme ou une autre d'agression à caractère sexuel dans leur vie depuis l'âge de 16 ans.

La violence faite aux filles et aux femmes se passe plus souvent qu'on le croit et même plus souvent qu'on en entend parler.

Non seulement est-il important d'en parler et de sensibiliser sa communauté sur le sujet, mais aussi d'agir, afin de pouvoir créer un espace sain pour tous et toutes.

Rappelle-toi des éléments suivants :

1. Ce n'est pas de ta faute.
2. Tu as le droit de prendre soin de toi.
3. Tes sentiments sont réels et tu as le droit de les ressentir.
4. Tu as le droit de faire tes propres choix et de prendre tes propres décisions.
5. Tu peux en parler à quelqu'un en qui tu as confiance.

**IMPORTANT:** Dans les pages de ressources de ce zine, tu trouveras des lignes téléphoniques de soutien, confidentielles et opérées par des professionnel.le.s qui peuvent te venir en aide.

\*Tu y retrouveras aussi des centres d'aide et d'accueil.

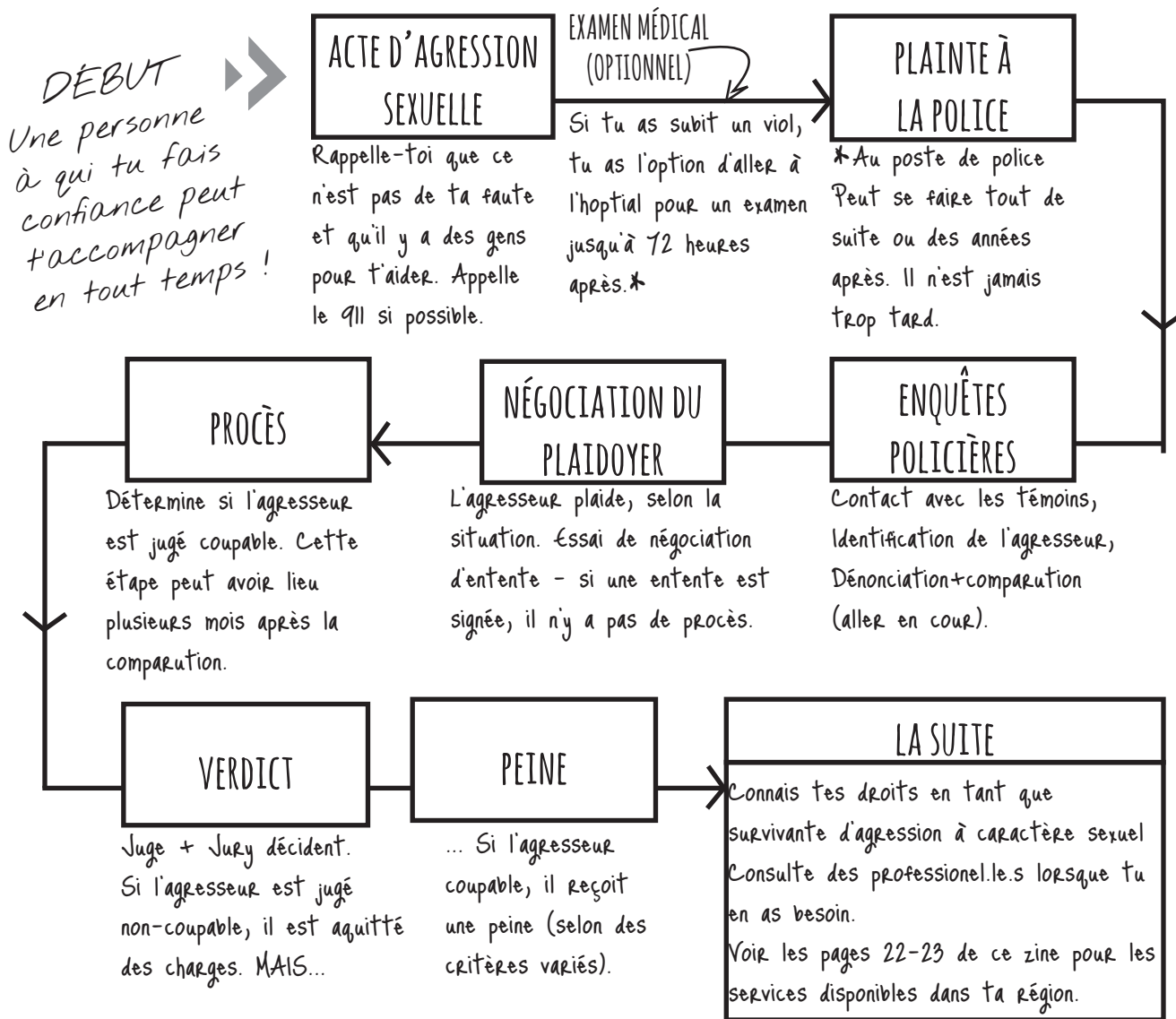
...QU'EST-CE QUI ARRIVE SI JE SUIS PRÊTE À DÉNONCER L'AGRESSION?



# Processus de dénonciation

Dénoncer une agression à caractère sexuel est un brave choix personnel. Pour ce faire, tu dois aller à la police. Certains services de police ont une équipe spéciale en matière d'agressions sexuelles, d'autres n'en ont pas. Tu peux demander de parler à quelqu'un du même sexe que toi, si cela te rend plus à l'aise. Lors de ta déclaration, décris ce qui t'es arrivé. Le/la policier.ère te guidera en te posant des questions. Si tu as besoin de prendre une pause pendant le processus, n'ai pas peur de le demander. Tu peux aussi mettre fin au processus à tout moment.

⚠ Si tu as moins de 16 ans, le service d'aide à l'enfance doit être impliquée au processus.



\* Pas tout les hôpitaux offrent ce service. Tu peux appeler pour t'informer à l'avance

#OTLL 17

# CHARTRE DES DROITS DES ÉLÈVES FRANCO-ONTARIENNES !

*Cette charte a été créée le mercredi 4 novembre, 2004 par la délégation jeunesse des États généraux portant sur le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes.*

- Entendu que la jeunesse franco-ontarienne est membre intégrante de notre communauté ;
- Étant donné que la jeunesse franco-ontarienne croit dans les principes de la justice sociale ;
- Attendu que la délégation jeunesse participant aux États généraux sur le développement des services en français en matière de violence faite aux femmes a adopté une approche féministe, constructive et progressive face à son rôle dans le cadre de l'événement ;
- Considérant que la jeunesse franco-ontarienne est la nouvelle génération ; la présente charte assure que :

## **J'ai le droit :**

- I. à l'égalité ;
- II. d'être respectée ;
- III. d'être: de m'habiller comme je veux, de danser, de rire, de parler, de bouger, de manger, de chanter, de jouer, de penser à moi...
- IV. d'exprimer mes sentiments, mes idées, mes opinions et mes valeurs ;
- V. à un milieu de vie ouvert et diversifié dans lequel je ne suis pas jugée ou menacée, où je suis respectée, en sécurité et à l'aise ;
- VI. d'avoir accès à un curriculum diversifié, ouvert sur le monde, ouvert sur la situation des femmes dans d'autres pays, ayant un contenu qui me ressemble, et qui nous permet d'explorer des sujets tabous;
- VII. d'avoir les moyens d'être en santé physique et mentale ;
- VIII. de m'impliquer en société ;
- IX. d'afficher, ou non, mon identité selon mes croyances religieuses, mon orientation sexuelle, mes convictions politiques, mes goûts et toutes autres caractéristiques qui composent ma personne ;
- X. d'avoir des services en français.

## **Afin d'assurer ces droits, j'ai besoin:**

d'être adressée en tant que personne unique;

- de vivre des événements marquants à travers des liens avec ma communauté;
- d'ateliers d'affirmation de soi et de sensibilisation afin que je sois agente de prévention et en mesure de contrer la discrimination sous toutes ses formes;
- d'avoir et d'être une modèle accessible autant auprès de mes pairs, que des élèves au primaire;
- de connaître et d'avoir accès aux ressources qui sont à ma portée;
- d'avoir accès à une intervenante professionnelle dans mon école;
- de savoir que mes collègues garçons font partie de la solution.

J'ai le droit d'être consciente de cette charte et que tous ces droits et besoins soient connus et respectés.

La délégation jeunesse est composée de: Félix Arseneault-Waalwijk (Barrie), Ajà Besler (Sarnia), Héloïse Chartrand (Kingston), Asha Dirir (Ottawa), Carine Labrecque (Sturgeon Falls), Geneviève LaTour (St-Albert), Melyssa Mineault (Iroquois Falls), Patrick Racine (Val Caron), qui le disent avec des mots de femmes, qui en ont assez d'entendre <<et puis après>>.

# REPRENDRE LE POUVOIR : « EMPOWERMENT »

## LE POUVOIR SUR

Cette notion suppose que le pouvoir n'existe qu'en quantité limitée : plus tu en as, moins j'en ai. Le pouvoir repose sur des rapports de domination/subordination mutuellement exclusifs; c'est un pouvoir qui s'exerce sur quelqu'un.e.

## LE POUVOIR DE:

Un pouvoir qui est créateur et qui rend apte à accomplir des choses, l'essence même de l'aspect individuel du pouvoir, « empowerment ».

Un pouvoir social et politique : la solidarité, le lobbying, s'organiser pour négocier et/ou pour défendre ses droits. Collectivement, les gens sentent qu'ils ont du pouvoir lorsqu'ils-elles s'organisent et s'unissent dans la poursuite d'un but commun ou lorsqu'ils-elles partagent la même vision.

## LE POUVOIR AVEC

L'image de soi, la confiance en soi, l'estime de soi, l'identité, et la force psychologique en sont les éléments clé. Le pouvoir se fonde sur l'acceptation de soi-même et le respect des autres.

## LE POUVOIR INTÉRIEUR

# POUR CHAQUE FILLE...

Pour chaque fille qui est écoeurée de paraître faible quand elle est forte, il y a un gars qui est écoeuré de paraître fort quand il se sent vulnérable.

Pour chaque gars qui doit supporter le fardeau des attentes selon lesquelles il doit tout savoir, il y a une fille qui voudrait qu'on se fie à son intelligence.

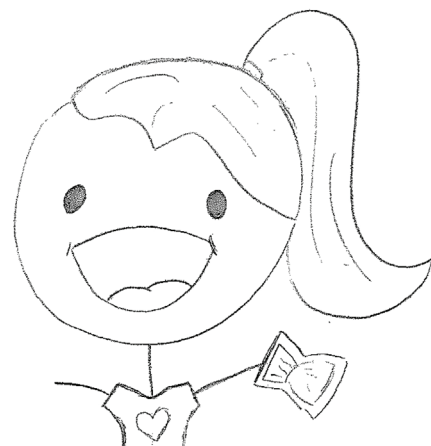
Pour chaque fille qui en a assez d'être vue comme trop sensible, il y a un gars qui a trop peur d'être doux, de pleurer.

Pour chaque gars pour qui la compétition est la seule façon de prouver sa masculinité, il y a une fille qui se fait reprocher de ne pas être féminine parce qu'elle aime la compétition.

Pour chaque fille qui jette son « E-Z-Bake Oven », il y a un gars qui en voudrait un.

Pour chaque gars qui tente d'ignorer les publicités voulant contrôler ses désirs, il y a une fille qui doit faire face à une industrie publicitaire qui attaque son estime de soi.

Pour chaque fille qui prend un pas vers sa libération, il y a un gars pour qui le trajet vers la liberté est un peu plus facile.



*Allo toi! Pour plus d'information sur les mythes de la FÉMINITÉ & la MASCULINITÉ, va voir le Zine "ENSEMBLE 2015"*

Plus de 20 jeunes ont participé à l'atelier Traçons-les-limites aux Forums régionaux de la FESFO. Ces jeunes ne peuvent pas être seul.e.s dans la lutte pour abolir la violence faite aux filles et aux femmes.

## PASSE LE MOT + FAIS PARTIE DU MOUVEMENT

Voici les moyens pour participer activement à la campagne :

S'OUTILLER quant aux différentes formes de violence à caractère sexuel. Visite le site Web [www.tracons-les-limites.ca](http://www.tracons-les-limites.ca) (sections « outils » et « en savoir plus »)

PROPAGER la campagne à travers divers réseaux en commençant la discussion avec tes ami.e.s, ta famille et dans ta communauté. (médias sociaux: @ TraconsLimites + #OTLL)

CONNAÎTRE: l'importance de tracer ses propres limites. Plusieurs éléments peuvent te faire changer d'avis, mais l'important est que tu sois à l'affût des ressources qui te sont offertes afin que tu puisses prendre une décision éclairée.

## AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL ?

- Attention sexuelle non désirée
- Blague sexuelle
- "Cat calls" et commentaires inappropriés
- Cyberintimidation sexuelle
- Frottement de nature sexuelle
- Harcèlement sexuel
- Inceste
- Partage de photos intime sur Internet
- Des rumeurs sur la sexualité de quelqu'un.e
- Se faire pogner les fesses
- Viol

« C'est tout geste, acte, comportement, parole de nature sexuelle, commis sans le consentement de la personne qui le subit, dans le but de la contrôler et de la dominer. »

Exemples d'agression à caractère sexuel selon les participantes des ateliers « Faut qu'on s'parle ».

# RESSOURCES PROVINCIALES

**Campagne provinciale Traçons-les-limites :**  
([www.tracons-les-limites.ca](http://www.tracons-les-limites.ca))

**Jeunesse, J'écoute :** 1.800.688.6868  
([www.jeunessejecoute.ca](http://www.jeunessejecoute.ca))

**SOS-suicide :** 1.800.595.5580  
([www.sos-suicide.org](http://www.sos-suicide.org))

**Ligne de soutien pour femmes touchées par la violence :** 1.877.FEMAIDE  
([www.briserlesilence.ca](http://www.briserlesilence.ca) ou [www.femaide.ca](http://www.femaide.ca))

**Services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes :** 1.888.579.2888 ou 416.314.2447

**Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes :** 613.233.7614 ou 1.877.232.2610 ([www.crcvc.ca/fr](http://www.crcvc.ca/fr))

**211 Canada**, une ligne d'information gratuite, confidentielle et multilingue qui peut aider à trouver une vaste gamme de services communautaires, sociaux, et gouvernementaux et de services de santé. ([www.211ontario.ca/fr](http://www.211ontario.ca/fr))

**Action ontarienne contre la violence faite aux femmes:** 613.241.8433 ([www.aocvf.ca](http://www.aocvf.ca))

**Le Centre ontarien de prévention des agressions (COPA) :** 1.888.400.8975 ([infocopa.com](http://infocopa.com))

## RESSOURCES PAR RÉGION

### NORD

**Services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes :** 705.272.2598 ou 1.877.264.4208

**Services de Counselling de Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls :** 705.335.8468

**Programmes de counseling Nord du Supérieur :** 1.877.895.6677

**Association canadienne pour la santé mentale :** 705.267.8100 ([www.cmhaact.ca](http://www.cmhaact.ca))

**Centre Victoria pour femmes :** 705.856.0065

**Centre des femmes francophones du nord-ouest de l'Ontario :** 807.684.1955 ou 807.854.9001

**Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario - CALACS francophone du district de Cochrane:** 705.360.5657 ou 1.888.360.5657

### CENTRE

**Centre de l'enfant et de la famille :** 705.566.3416, 705.869.1564 ou 1.877.272.4336  
([www.childandfamilycentre.on.ca](http://www.childandfamilycentre.on.ca))

**Le programme des Services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes:** 705.522.6970

**Centre Victoria pour femmes :** 705.670.2517 ou 705.677.000

## **SUD + GRAND TORONTO**

**Centre de santé communautaire Hamilton/  
Niagara :** 905.734.1141 ou 905.528.0163

**Coast (Hamilton) :** 905.972.8338

**Carrefour des femmes du Sud-Ouest de  
l'Ontario :** CALACS de la région du Sud-Ouest :  
519.858.0954 ou 1.888.858.0954 ([www.  
carrefourfemmes.on.ca](http://www.carrefourfemmes.on.ca)) (F)

**Centre d'aide aux victimes d'agression sex-  
uelles de Windsor-Essex :** 519.253.3100 ou  
519.253.9667

**Oasis Centre des femmes (Toronto) :**  
416.591.6565 ou 905.454.3332 ([www.  
oasisfemmes.com](http://www.oasisfemmes.com)) (F)

**Colibri - Centre des femmes francophones  
du comté de Simcoe :** 705.797.2060 ([www.  
centrecolibri.ca](http://www.centrecolibri.ca)) (F) (AEC)

**La Maison - maison d'hébergement à Toronto:**  
647.777.6433 ou 647.777.6419

## **EST-OTTAWA**

**Tel-Aide Outaouais :** 613.741.6433

**Ligne de crise pour enfants, jeunes et familles  
de l'Est de l'Ontario :** 613.260.2360 ou  
1.877.377.7775

**Services aux victimes d'Ottawa:**  
613.238.2762 (<http://www.ovs-svo.com/fr/>)

**Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa:**  
613.729.1000, 613.260.2360 (crise) ou  
877.377.7775 (crise)

**Ligne de crise en santé mentale :**  
613.722.6914 ou 1.866.996.0991

**Grace Arbour :** 613.938.2799 ([www.ynis.ca](http://www.ynis.ca))

**Organisme communautaire au service des  
immigrants d'Ottawa :** 613.725.0202 ou  
613.725.5671 (<http://www.ociso.org>)

**CALACS d'Ottawa :**  
**Ottawa:** 613.789.8096 ou 613.789.9117  
**Centre NOVAS - Prescott-Russell :**  
613.764.5700 ou 1.866.772.9922 poste  
221 ([www.centrenovas.ca](http://www.centrenovas.ca)) (F)  
Service familiale catholique Ottawa:  
613.233.8478 (<http://www.cfsottawa.ca>)

**La Coalition d'Ottawa contre la violence faite  
aux femmes (COCVFF):** 613.237.1000

**Centre de ressources communautaires de la  
Basse-Ville**  
Ottawa - (613) 789-3930 [info@crecbv.ca](mailto:info@crecbv.ca)

**Centre de ressources communautaires de  
Vanier:** (613) 744-2892

**Centre de ressources communautaires  
Overbrook-Forbes:** (613) 745-0073

**Centre des ressources communautaires  
Orléans-Cumberland** (613) 830-4357

**Le Phénix: Regroupement de femmes  
handicapées francophones:** (613) 679-1244

**Maison Interlude House**  
Hawkesbury - (613) 632-1132  
1-800-267-4101 [info@maisoninterludehouse.ca](mailto:info@maisoninterludehouse.ca)

**Maison d'amitié**  
Ottawa - (613) 747-9136  
**Ligne de soutien :** (613) 747-9136

**Centre espoir Sophie**  
Ottawa - (613) 789-5119

# T'AS AIMÉ CE ZINE ?

VA VOIR LE ZINE « ENSEMBLE » ET EXPLORE LES AUTRES GUIDES + FASCICULES DE LA FESFO ! [WWW.FESFO.CA/GUIDES-ET-FASCICULES/](http://WWW.FESFO.CA/GUIDES-ET-FASCICULES/)

## FASCICULE TÊTE-À-TÊTE

- La santé mentale
- Comment aider un.e ami.e
- Le suicide...
- La dépendance et la consommation

## LES 3 ZINES #OTLL 2014

- Ensemble 2014 (générique)
- Mon féminin, ça m'appartient
- Le Cargo (pour les gars)

## ZINE « ENSEMBLE 2015 »

- Comment aider un.e ami.e qui vit de la violence
- Agression à caractère sexuel
- Surmonter l'hésitation d'aider

## FASCICULE COUDE-À-COUDE

- Harcèlement et l'empowerment
- Sensibilisation aux victimes d'actes criminels
- Briser la loi du silence et le cycle de la stigmatisation

CE ZINE A ÉTÉ CRÉÉ PAR LES JEUNES DE L'ATELIER « TRAÇONS-LES-LIMITES » AUX QUATRES FORUMS « TA RÉGION, TON IMPACT! » 2014.

UN GROS MERCI À TOU.TE.S !!!

# FESFO

fédération de la jeunesse franco-ontarienne



INFO@FESFO.CA | 1(877)260-8055

[WWW.FESFO.CA](http://WWW.FESFO.CA)

AVEC LA  
COLLABORATION  
DE

Action ontarienne  
contre la violence  
faite aux  
FEMMES

